

## Rapport Cité de l'énergie

Audit de la Ville de Pully

### Chapitre 2: Demande de d'obtention de la reconnaissance Partenaire en processus

Etabli le: 23.04.2015

La Ville de

## Pully

Représentée par le Conseiller municipal

Marc Zolliker

demande à l'Association Cité de l'énergie® de lui décerner

la reconnaissance Partenaire en processus

#### Représentant de la ville

Prénom Nom	Marc Zolliker
Fonction	Municipal Travaux et SI
Adresse	Damataire 13, 1009 Pully
Téléphone / Fax	021 721 34 23 / 021 721 32 15
e-mail:	dtsi@pully.ch

#### Personne de contact de la Ville

Prénom Nom	Stève Bonjour
Fonction	Délégué à l'énergie
Adresse	Damataire 13, CP 63, 1009 Pully
Téléphone / Fax	021 721 32 21 / 021 721 32 15
e-mail:	steve.bonjour@pully.ch

#### Plus d'informations

<http://www.energiestadt.ch/fr/les-cites-de-lenergie/les-cites-de-lenergie/> (Page Energie de la Commune)

### Conseillère Cité de l'énergie

Prénom Nom Sophie Borboën  
Fonction Conseillère Cité de l'énergie  
Adresse Place du Temple 5 - CP 38  
Téléphone / Fax 021 861 00 96  
e-mail: sophie.borboen@bio-eco.ch

### Résumé de l'évaluation

Nombre de points potentiels (potentiel spécifique à la commune)	456	Pt.	
Points nécessaires pour le label Cité de l'énergie® (50 %)	228	Pt.	
Points nécessaires pour le label european energy award® Gold (75 %)	342	Pt.	
Nombre de points atteints (points effectifs)	<b>195</b>	<b>Pt.</b>	<b>43 %</b>

---

### Potentiel de développement (engagement pour la reconnaissance Partenaire en processus) :

– Nombre de points potentiels après mise en œuvre des actions de base du programme de politique énergétique et surtout mise en œuvre du processus du label.	85	Pt.	19 %
– Nombre de points potentiels après mise en œuvre de toutes les actions planifiées du programme de politique énergétique	280	Pt.	62 %

---

### Evolution et développement de la la Ville en tant que Cité de l'énergie

Année	Statut	Potentiel	Effectif	En %	Version Management Tool	Version Aide à l'évaluation
2014	Etat des lieux	457 Pt	144 Pt	32%	2012	2013
2015	Reconnaissance partenaire en processus	456 Pt	195 Pt	43%	2012	2013
	1er audit interne	500 Pt	250 Pt	50%		
	Audit de certification	500 Pt	250 Pt	60%		
	1er ré-audit	500 Pt	275 Pt	65%		
	2ème ré-audit	500 Pt	300 Pt	70%		
	3ème ré-audit	500 Pt	325 Pt	65%		
	4ème ré-audit	500 Pt	350 Pt	65%		

### **Slogan de la Cité de l'énergie**

Le slogan existant de la Ville est (selon le Manuel des logos Cités de l'énergie) :

"Pully, l'énergie d'être responsable"

### **Bases pour l'évaluation**

Objectifs de la politique énergétique (qualitatif et quantitatif, basés sur la vision communale, les objectifs de la législature, le concept énergétique, etc.)

Par sa politique énergétique, la Ville poursuit les objectifs listés ci-après. Ils sont basés sur les objectifs fixés par SuisseEnergie, puis interprétés, adaptés et priorisés pour correspondre à la situation communale.

#### Vision à long terme

Face aux enjeux énergétiques, la Ville de Pully veut se montrer responsable dans son développement et sa gestion de l'énergie. Responsable, car la Municipalité estime que c'est aux collectivités publiques de montrer l'exemple et d'inciter les citoyens à préparer un avenir le plus harmonieux possible pour les générations futures.

Cette vision sera exprimée à travers le slogan : "Pully, l'énergie d'être responsable"

#### Principes de la politique énergétique

Les principes directeurs guident les organes responsables dans la mise en œuvre du programme de politique énergétique. Dans son action, la Municipalité sera guidée par les principes de durabilité (recherche d'équilibre entre économie, environnement et société et mise en place de démarches participatives), d'exemplarité (crédibilité de la politique énergétique et valorisation de l'image de la Commune), d'efficacité (minimisation des consommations et promotion des énergies renouvelables) et de créativité (apport de valeur ajoutée et recherche de solutions innovantes).

#### Objectifs concrets pour la consommation d'énergie sur l'ensemble du territoire communal

Voir Concept énergétique de Pully, tableau page 10

#### Objectifs concrets pour la consommation d'énergie des bâtiments communaux

Voir Concept énergétique de Pully, tableau page 9

#### Principales activités pour les prochaines années (aspects originaux du programme de politique énergétique)

#### Points forts de la politique énergétique de la Ville de Pully

Le concept énergétique de la Ville de Pully fixe le cadre de la contribution locale de la Commune en matière de politique énergétique et climatique. Il définit les objectifs à atteindre et les actions à réaliser pour un développement énergétique durable du territoire communal. Il vise à renforcer l'efficacité énergétique, à promouvoir les énergies renouvelables et la mobilité durable afin d'assurer au mieux la protection de l'environnement, de favoriser l'autonomie énergétique et de réduire les gaz à effet de serre à l'échelle régionale.

#### Principes et ancrage de la politique énergétique

La politique mise en place par la Ville de Pully est compatible avec les objectifs et stratégies cantonaux et fédéraux et s'appuie sur la voie de la Société à 2000 W. Et ce notamment au travers des actions suivantes :

En cours

Développement territorial

- Réalisation d'une planification énergétique territoriale
- Réalisation d'un cadastre solaire accessible sur le système d'information géographique de la Commune

Bâtiments, installations communaux

- Optimisation progressif des installations techniques des bâtiments communaux

Approvisionnement, dépollution

- Ensemble des équipements de la DTSI alimenté avec du courant Naturmade Star (1.2 GWh)
- Ensemble des bâtiments communaux alimenté avec du courant « Terre Rommande » (env. 1.3 GWh)

Mobilité

- Continuité dans la mise en place des mesures de mobilité du SDEL

Organisation interne

- Création et mise en place d'un groupe de travail énergie au sein de l'administration

Communication, coopération

- Mise en place d'une section énergie sur le site internet de la Ville

Prochaines étapes

Développement territorial

- Mise en place d'une procédure de contrôle des aspects énergétique du stade du permis de construire jusqu'au suivi de chantier (à moyen terme pour ce dernier).

Bâtiments, installations communaux

- Mise en place d'un outil de planification technique et financière pour la gestion du patrimoine bâti communal

Approvisionnement, dépollution

- Réalisation d'une centrale de mini-hydraulique sur la Paudèze
- Ensemble des bâtiments communaux alimenté avec du courant NaturemadeStar

Mobilité

- Révision de la politique de stationnement

Organisation interne

- Mise en place d'un fonds d'encouragement pour l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables (dès 2017 après prochaine législature)

Communication, coopération

- Mise en place progressive d'un plan de communication dédié à l'énergie